

Limogne

infos

N° 53/ Hiver 2015-2016
Diffusion gratuite
N° ISSN 1274-7815
mairie.limogne@wanadoo.fr



*Sentier aux abords
du chemin de Cassoule*



En ce début d'année, je tiens avec l'ensemble du conseil municipal, à vous présenter mes meilleurs vœux pour cette année 2016, amour, prospérité, joies, travail, réussite...

L'année 2015 a été particulièrement difficile. Sur le plan national, notre pays a été marqué par des événements tragiques qui nous ont profondément choqués parce qu'ils portent atteinte à nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Mais personne ne doit nous détourner de notre vie en société et de nos festivités. Du rêve et de la convivialité, voilà ce qui fait l'Homme. Le monde, la France, notre commune sont et seront ce que nous en ferons.

Je voudrais à ce sujet enchaîner avec des remerciements :

- au personnel communal qui œuvre toute l'année pour notre commune,
- à tous ceux qui à des titres divers collaborent aux travaux du conseil municipal,
- à tous les acteurs économiques, entreprises, artisans, commerçants
- et bien évidemment aux associations et à leurs bénévoles qui animent la commune et contribuent à son rayonnement

A Limogne, 2015 a été une année de travaux ; nous avons tous eu des moments difficiles mais aujourd'hui nous pouvons profiter du nouveau parking situé route de Cahors et mis en service durant l'été. 2015 a vu aussi se réaliser les aménagements du centre bourg autour de « LA HALLE », nouvelle salle culturelle de territoire, inaugurée en Septembre.

Pour les années à venir, nous avons de nouveaux projets d'amélioration dans l'intérêt de tous :

- Début du chantier de rénovation de la gendarmerie prévu en 2016,
- Étude de réhabilitation de la piscine en cours (diagnostic et estimation des coûts)
- Équipement informatique des écoles,
- Réfection des trottoirs,
- Etc...

La liste est loin d'être close et tous ces projets, en lien direct avec notre vie quotidienne, doivent être effectués sur fond de baisse des dotations, réduisant par là même, les finances de la commune. Ils sont tous urgents mais seront planifiés en fonction des besoins et surtout des financements.

La route est encore longue, les choses ne vont jamais assez vite, mais je ne doute pas que la motivation et l'engagement de chacun demeureront et nous conduiront vers un avenir meilleur pour notre commune.

Que Limogne en Quercy conserve son identité rurale, une priorité pour le « bien vivre ensemble ».

Bonne année à toutes et à tous.

A bientôt dans le village...

Josiane Hoeb-Pélissié

Sommaire

Édition Hiver 2015-2016

Le mot du maire

Le journal du conseil municipal

Le bulletin des associations

- L'Office de tourisme / L'EHPAD
- A livre ouvert
- A.D.S.P./La Gym/Restos du coeur

p. 2

p. 3

p. 10

- Trufficulteurs/Chantier Voix/Causse Sud
- Boule/Remue-Méninges/Yoga/Pompiers
- Aventure Bien-être/A.P.C.L./Cercle Amitié
- FNACA/Rallye Bel Air

Le carnet du village

p. 24

Infos pratiques : feuillet mobile à conserver

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'INVESTISSEMENT REALISES EN 2015

POUR UN TOTAL DE 118 767,83 €

Electricité+ plomberie vestiaires stade Reis	9 413.08 €
Couverture stade Singlande	6 910.80 €
Chauffe-eau stade Quercy étincelle	1 615.97 €
Déplacement poteau Sodimatel route de Cahors	1 234.20 €
Scellement boîte aux lettres OT Singlande	228.00 €
Gouttières OT+local comité des fêtes Singlande	570.00 €
Peintures extérieures école Déco 46	8 774.30 €
Extincteurs et plans évacuation écoles	416.04 €
Aménagement zone artisanale Andrieux	17 940.00 €
Achat de 16 chaises de cantine UGAP	360.86 €
Intervention remplacement ligne réchauffe chaudière cantine Delpech	685.31 €
Plans évacuation cantine Chronofeu	235.20 €
Achat de 8 tables école maternelle UGAP	506.60 €
Achat de 30 tables salle culturelle	2 202.12 €
Accessoires salle culturelle (dévidoir papier, savon..) Manutan	640.51 €
Accessoires salle culturelle(poubelles, tables loges..) But	361.86 €
Draperies salle culturelle ESL	2 123.45 €
Sonorisation + éclairage salle culturelle Alpha Audio	11 582.40 €
Porte coupe-feu armoire électrique salle culturelle	968.56 €
Extincteurs salle culturelle Chronofeu	384.00 €
Plans d'évacuation salle culturelle	421.20 €
Ecran électrique salle culturelle	2 309.00 €
Installation écran	768.00 €

Aspirateur salle culturelle	160.00 €
Escabeau sécurisé salle culturelle	1 651.20 €
Révision toiture salle culturelle Issaly	5 064.00 €
Roulettes chariot salle culturelle Sotradis	111.02 €
Nettoyage vitres La Halle Lebre Sellen	174.00 €
Coffret marché local comité des fêtes	990.86 €
Remplacement circulateur maison assoc.	819.54 €
Prises pour fête de la musique	334.80 €
Remplacement portes vestiaires du stade Grand Laurent	5 304.00 €
Vidange fosse Gendarmerie Sanicentre	1 464.00 €
Révision toiture Gendarmerie Singlande	534.00 €
Ménage école Lebre Sellen	780.00 €
Aspirateur école	250.00 €
Informatique école élémentaire	2 095.20 €
Achat véhicule utilitaire	3 500.00 €
Eclairage du stade Sodimatel	1 971.01 €
Remplacement câble volé Z.A. Sodimatel	1 178.04 €
Révision chauffage résidence la Halle Quercy étincelle	1 049.95 €
Achat d'un radiateur résidence la Halle	247.10 €
Literies, ... résidence la Halle Manutan	3 409.20 €
Sinistre foudre du 13.08.2015 (part Cne)	821.10 €
Sinistre tempête (vitraux) du 31.08.2015 (part Cne)	278.04 €
Sinistre tempête remplacement tuiles école Singlande	156.00 €
Voirie Sivom La Hulotte	1 974.00 €
Révision extincteurs école Chronofeu	504.60 €
Mise aux normes électriques Appt trésorerie Quercy étincelle	3 384.47 €
Réparation chaudière perception Delpech	227.44 €
Grille entrée resto du cœur Guilhem	480.00 €
Mise en sécurité électrique camping Quercy étincelle	1 042.55 €
Mise en place borne au camping Quercy étincelle	2 599.06 €
Terrassement et tranchées pour bornes camping Fraisse	4 140.00 €
Douche au presbytère Quercy étincelle	873.07 €
Mise en sécurité chaufferie piscine Quercy Etincelle	548.12 €

ESPACES PUBLICS (PARKING, SANITAIRES ET PLACE DE L'ÉGLISE), RÉALISÉS EN 2015

➤ **Coût total des travaux HT (honoraires architecte compris) : 691 570 €**

➤ **Financement :**

- Total subventions = **214 174€**
 - DETR (état) = 122 214 €
 - Département = 51 831 €
 - Région = 28 129 €
 - Enveloppe parlementaire = 12 000 €
- Emprunt sur 15 ans = **440 000 €**
- Fond propres = **37 396 €**

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du **21 janvier au 20 février 2016**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr...**et vous pouvez y répondre par internet !** Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez en ligne comme déjà 3,4 millions de personnes

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

- Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ».

Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. Pour plus d'informations, consultez le site : www.le-recensement-et-moi.fr

Les agents recenseurs sur notre commune :



Fanny Tahon



Pierre Ribail

LA REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

La collecte et le traitement des ordures ménagères est un service rendu qui coûte très cher à la collectivité (847 000 € en 2014).

Sur notre secteur c'est le Sictom qui est chargé d'effectuer ce ramassage. Celui-ci facture sa prestation à la Communauté de Commune Lalbenque-Limogne qui est chargée du recouvrement et qui vous adresse ensuite la facture à régler. Elle était de 165€ en 2015 et va passer à 185€ en 2016 pour la résidence principale. Celle-ci est égale pour tous puisque le conseil communautaire a opté pour la redevance (REOM) et non la taxe.

Il s'avère que certains administrés ne règlent pas leur facture malgré les relances du Trésor public . En 2014 nous avons 50 impayés sur Limogne. Nous faisons appel à votre civisme si vous voulez que le système perdure . En effet nous ne pouvons laisser accumuler un déficit d'années en années qui provoque l'augmentation de la redevance : c'est une question d'équilibre !

N'oublions pas aussi que la qualité du tri contribue au coût du service. Nous vous invitons et vous encourageons donc à trier toujours mieux, à composer au maximum, à plier les cartons, à déposer le verre dans les containers appropriés...etc.

Pour ceux qui ont du retard, merci de vous acquitter de vos factures arriérées dans les meilleurs délais par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public et l'adresser au:

Trésor Public rue du marché aux Truffes 46260 LALBENQUE .

N.B. : Nous allons commencer la dissimulation des containers cette année !

AFFICHAGE SAUVAGE

Publicité , Affichage publicitaire

Définition :

Code de l'Environnement - Article L.581-3

« Constitue une publicité, à l'exclusion des enseignes et des préenseignes, toute inscription, forme ou image destinée à informer le public ou attirer son attention ».

Code de l'Environnement - Article L.581-8

« A l'intérieur des Parcs naturels régionaux, la publicité est interdite à l'intérieur des agglomérations. Il ne peut être dérogé à cette interdiction que par l'institution de Zones de Publicité Restreinte. »

Les manifestations qui se déroulent sur notre territoire riche en événements sont des atouts pour sa mise en valeur. Un petit bémol avec l'affichage dit « sauvage » qui s'ensuit !

La publicité qui est faite pour leur promotion sur le domaine public en plusieurs exemplaires, sur n'importe quel support, sans aucune autorisation préalable nuit à notre cadre de vie et à son environnement !

Comment pouvons-nous accepter, nous qui sommes sensibles à la beauté des sites, à la qualité du patrimoine architectural , qu'une pollution visuelle de plus en plus envahissante gangrène nos villes, nos villages et leurs abords ?

Sans vouloir tout règlementer, nous vous recommandons d'utiliser au maximum les panneaux d'affichages situés , places des micocouliers, avenue de Villefranche, pour les affiches, d'éviter les palettes et autres moyens disgracieux et surtout de les enlever dès la manifestation passée.

« Commission Enfance Jeunesse »

Écoles :

La rentrée des élèves le mardi 1^{er} septembre fut quelque peu perturbée par la tempête qui a sévi durant la nuit. Tuiles et branches d'arbres tombées dans la cour de l'école publique. L'intervention rapide des employés communaux a permis la remise en état de la cour.

Effectifs au 1^{er} septembre 2015

- Écoles publiques de Limogne :
- 2 classes en Primaire :

Madame Marielle IKNI (Directrice) : 18 élèves en cours élémentaire dont 7 limognais.

Madame Caroline BEDREDE : 17 élèves en cours moyen dont 6 limognais.

- 2 classes en Maternelle :

Madame Caroline GENTOU (Directrice) & Madame Amélie GORISSE : 10 enfants en petite section, 13 en moyenne section, 15 en grande section, et 8 en cours préparatoire, dont 14 enfants limognais.

4 enfants en petite section sont attendus durant l'année scolaire.

- École Saint Joseph :
- Madame BONNEFIS Nathalie (Directrice) grande section, cours préparatoire et cours élémentaire 1^{ère} année : 23 élèves dont 6 limognais.
- Madame BIDON Christel, cours élémentaire 2^{ème} année, cours moyen 1 et 2 : 18 élèves dont 7 limognais
- Madame ROUBERTIES Carine, très petite section, petite et moyenne section : 19 enfants dont 7 limognais.

Par comparaison avec la rentrée 2014/2015, l'effectif est de moins 5 enfants aux écoles publiques, et de moins 7 enfants pour l'école St Joseph.

Petite Enfance :

R.A.M.I (relais d'assistance maternelle itinérant)
Tous les mardis de 9h30 à 11h30 à la Maison des associations de Limogne, sauf pendant les vacances scolaires. Lieu d'échange, d'éveil, de jeux pour les tous petits, de convivialité pour les mamans et les assistantes maternelles.

Projet sportif et culturel :

La communauté de Communes du Pays de Limogne et Lalbenque a reconduit l'aide en faveur des clubs sportifs pour l'année 2015. Elle a pour but de faciliter la pratique sportive pour les jeunes de 5 à 15 ans inclus domiciliés sur le territoire.

L'aide est de 25€ pour les enfants du territoire dont les clubs et associations affiliés domiciliés sur le territoire, et de 12,50€ par enfant pour les clubs et associations affiliés hors territoire.

L'ALSH (centre de loisirs - écoles publiques) :

alshlimogne.cclalbenque@orange.fr

Site : www.cc-pays-lalbenque.fr

Ouvert le mercredi et les vacances scolaires.

Pour toutes informations, merci de contacter le directeur, Mathieu Issartel, au 06.89.28.73.61.

Jeunesse :

Le 27 novembre, la Journée jeunesse a été organisée par le PNRQC, la CAF, la CPLL et la Mairie de LIMOGNE" à la Halle sur le thème « Implication et participation des jeunes en milieu rural ».

Elle a regroupé les élus et les professionnels qui travaillent avec et pour les jeunes du territoire.

L'occasion d'échanger sur les pratiques et les politiques adoptées !

Plusieurs jeunes ont témoigné et mis en évidence les réussites et les difficultés rencontrées sur le territoire.

Cette journée professionnelle, d'échanges et de réflexion entre les acteurs de la jeunesse, a été l'occasion de la projection du film "Paroles de Jeunes".

Conclusion de Cathy MARLAS pour le PNR, de Jean-Pierre LORREDO pour la CAF, de Jacques POUGET pour la communauté de communes du Pays de Lalbenque-Limogne : « Journée réussie tant au niveau de l'organisation, du professionnalisme des intervenants et des jeunes concernés. »

Jean Pierre FESSOU

Rubrique Environnement

Un référent environnement pour la commune

Fin 2014, le SYDED a été retenu dans l'appel à projet national « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » lancé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. C'est à la fois une reconnaissance des réelles avancées déjà accomplies sur le Lot et un défi à relever pour demain.

Pour devenir ce territoire exemplaire, il faut une mobilisation forte et proche du terrain, car les objectifs sont très ambitieux : réduire de 10% les déchets ménagers d'ici à 2020 et, plus particulièrement, diminuer de moitié les quantités destinées à l'enfouissement. C'est dans cet esprit qu'un réseau des référents « environnement », désignés dans chaque commune, a été lancé.

Dans notre commune, le référent est Monsieur Jean-Pierre HAMON. Il nous explique son rôle.

« J'ai été nommé par le conseil municipal pour être un relais entre la commune et le SYDED. Mon rôle est d'amplifier, à l'échelle locale, les actions déjà menées par le SYDED en matière de réduction et valorisation des déchets. Je dois donc faire comprendre aux habitants pourquoi il est important de réduire nos déchets et de leur proposer des solutions à mettre en œuvre.

Les 2 missions essentielles pour lesquelles j'interviens, sont :

-La promotion du compostage, car c'est le moyen le plus simple de réduire rapidement ses déchets, tant pour les particuliers que pour les professionnels.

-L'information sur le tri, pour permettre de recycler encore plus, mais aussi pour éviter que certains erreurs se retrouvent dans la poubelle verte et nous pénalisent tous.

Je peux aussi être sollicité pour lutter contre le gaspillage alimentaire ou faire le lien avec les animateurs du SYDED qui disposent d'outils pédagogiques pour les écoles ou les associations (fête du village, etc.).

Composter et trier mieux nous permettront de réduire considérablement notre poubelle d'ordures ménagères dont les déchets terminent brûlés ou enfouis !

N'hésitez donc pas à me solliciter pour des questions, des remarques, des idées. Je suis joignable par la mairie à l'adresse mail suivante : mairie.limogne@wanadoo.fr.

L'implication de chacun d'entre nous est indispensable pour réussir ce pari, n'attendons plus !

Jetons moins & jetons mieux

LES DECHETS RECYCLABLES

<p style="text-align: center; color: #4CAF50;">Au Récup'</p> <p style="text-align: center; background-color: #4CAF50; color: white; padding: 2px;">VERRE</p> <p style="text-align: center; font-size: small; color: #4CAF50;">Emballages seulement</p>  <p style="font-size: x-small; text-align: center;">Bouteilles, bocaux, pots, sans bouchon ni couvercle</p>	<p style="color: #4CAF50;">Dans le Bac vert ou en sac transparent*</p>			<p style="text-align: center; background-color: #4CAF50; color: white; padding: 2px;">PAPIER</p> <p style="text-align: center; font-size: x-small; color: #4CAF50;">Non souillé</p>  <p style="font-size: x-small; text-align: center;">TOUS LES PAPIERS : Journaux, revues, prospectus, enveloppes...</p>	<p style="text-align: center; background-color: #4CAF50; color: white; padding: 2px;">TOUS LES EMBALLAGES</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; font-size: x-small;"> <tr> <td style="width: 33%; text-align: center; padding: 2px;"> <p style="background-color: #4CAF50; color: white; padding: 2px;">carton</p>  <p style="font-size: x-small; text-align: center;">Boîtes & briques</p> </td> <td style="width: 33%; text-align: center; padding: 2px;"> <p style="background-color: #4CAF50; color: white; padding: 2px;">métal</p>  <p style="font-size: x-small; text-align: center;">Boîtes, canettes, aérosols, barquettes...</p> </td> <td style="width: 33%; text-align: center; padding: 2px;"> <p style="background-color: #4CAF50; color: white; padding: 2px;">plastique</p>  <p style="font-size: x-small; text-align: center;">Bidons, bouteilles, flacons, boîtes, pots, barquettes, films, blisters, sachets, tubes...</p> </td> </tr> </table>	<p style="background-color: #4CAF50; color: white; padding: 2px;">carton</p>  <p style="font-size: x-small; text-align: center;">Boîtes & briques</p>	<p style="background-color: #4CAF50; color: white; padding: 2px;">métal</p>  <p style="font-size: x-small; text-align: center;">Boîtes, canettes, aérosols, barquettes...</p>	<p style="background-color: #4CAF50; color: white; padding: 2px;">plastique</p>  <p style="font-size: x-small; text-align: center;">Bidons, bouteilles, flacons, boîtes, pots, barquettes, films, blisters, sachets, tubes...</p>
<p style="background-color: #4CAF50; color: white; padding: 2px;">carton</p>  <p style="font-size: x-small; text-align: center;">Boîtes & briques</p>	<p style="background-color: #4CAF50; color: white; padding: 2px;">métal</p>  <p style="font-size: x-small; text-align: center;">Boîtes, canettes, aérosols, barquettes...</p>	<p style="background-color: #4CAF50; color: white; padding: 2px;">plastique</p>  <p style="font-size: x-small; text-align: center;">Bidons, bouteilles, flacons, boîtes, pots, barquettes, films, blisters, sachets, tubes...</p>						

NOUVELLES CONSIGNES
DESORMAIS
TOUS LES
EMBALLAGES
EN PLASTIQUE
SONT TRIÉS



QUELQUES PRÉCISIONS :
 • Ne déposez rien qui puisse blesser un agent de tri (verre, seringue...)
 • Les autres objets en plastique ne se recyclent pas actuellement (jouets, ficelles...)
 • Inutile de laver les emballages : il suffit de bien les vider.
 • Aplatir les gros cartons pour éviter l'encombrement du bac vert.

...ET TOUT LE RESTE :
 dans le bac marron / gris
 ou (selon le cas) à la déchetterie

* Sacs transparents mis en place sur certaines communes uniquement.

INFO TRI : 05 65 21 54 30

➔ www.syded-lot.fr



Objectif Zéro phyto sur notre commune !

Face à la pollution croissante des eaux par les produits phytosanitaires, la loi Labbé prévoit qu'à partir de 2017 les collectivités n'auront plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires chimiques. En 2019, cette restriction sera étendue aux particuliers. Il devient donc impératif de changer dès à présent les pratiques phytosanitaires : c'est l'affaire de tous ! D'autant que les méthodes alternatives aux herbicides sont multiples : paillage et plantes couvre-sol, désherbage manuel, mécanique ou thermique, tontes rapprochées...

Avec dix autres communes du Parc naturel régional des Causses du Quercy, la commune de Limogne en Quercy a récemment bénéficié d'un accompagnement pour construire un plan de désherbage faisant la part belle aux méthodes alternatives : Rignac, Mayrinhac-Lentour, Couzou, Ginouillac, Caniac-du-Causse, Vers, Cajarc, Flaujac-Poujols, Concots et Vaylats.

Avec l'appui de la FREDON Midi-Pyrénées, nos pratiques de gestion des espaces verts ont été analysées afin de déterminer les points forts et les points à améliorer sur la commune. Les différentes zones à désherber de la commune ont notamment été classées en fonction du risque de transfert des pesticides dans l'eau. Les élus, avec les agents communaux, ont finalement pu se donner des objectifs d'entretien ainsi qu'une stratégie de réduction de l'emploi de pesticides. Des réunions de restitution ont été organisées regroupant plusieurs communes pour présenter aux habitants la synthèse de la démarche, les résultats du diagnostic et les plans d'actions retenus.

Station Verte

Vous avez tous vu aux entrées de notre village ce panneau indiquant la labellisation de notre commune « Station Verte », qui n'est accordé actuellement qu'à 506 communes de France. Ce label, à vocation touristique, permet à de nombreux visiteurs de montrer notre intérêt pour l'écotourisme¹. Ce label a pour but d'engager une démarche sur les thèmes suivants:

- des aménagements de qualité dans un cadre paysager agréable
- un service de conseil et d'information touristique engagé dans une démarche de qualité
- un hébergement diversifié et une restauration ouverte à l'année ou en cohérence avec la fréquentation touristique
- des commerces et services adaptés aux demandes des touristes et visiteurs
- une offre de loisirs de pleine nature
- un programme d'animations et de festivités
- une offre à destination des familles
- une accessibilité tarifaire pour tous
- une organisation performante pour coordonner et animer la station.



Pour maintenir et développer les critères de qualité de ce label, il est nécessaire de les évaluer régulièrement. C'est pourquoi, le référent de la commune a réuni le 13 janvier des représentants de la commission tourisme de la municipalité, de l'Office de tourisme de Lalbenque Limogne, de la CCP2L, le gérant du camping municipal, les hébergeurs et restaurateurs de Limogne, l'association des commerçants (APIL) et celle du patrimoine, le comité des Fêtes. Cette réunion a permis de présenter le label station verte, ainsi que la démarche qualité à engager. Un comité local a été constitué. Il a été informé de ses missions.

Pour que tous les acteurs du tourisme de notre commune se sentent concernés, il leur sera proposé prochainement de remplir un guide pratique afin de mieux les impliquer dans la démarche. C'est aussi grâce à vous tous que nous pourrons maintenir et pérenniser ce label.

Informations disponibles sur www.stationverte.fr

¹ Selon la définition de Tardiff, chercheur québécois : un tourisme axé sur la nature et les patrimoines (architectural, naturel et immatériel) et qui possède une composante éducative, une forme de développement qui contribue au bien-être des communautés locales et qui encourage leur participation, un tourisme qui contribue à la protection du patrimoine naturel et culturel ainsi que du cadre de vie.

Contact : Jean-Pierre Hamon – référent station verte – mairie de Limogne

Parking route de Cahors

Ouvert depuis cet été, il permet grâce à son nombre important de places, d'offrir un stationnement à proximité du centre du village et de ses commerces. Tout prochainement des panneaux indicateurs permettront de mieux le signaler.

Récemment, un espace sanitaire a été ouvert sur ce parking. Malgré, le soin apporté aux équipements de cet espace, de nombreuses dégradations se sont produites. Le coût des réparations engendrées par ces actes de malveillance alourdira bien entendu le budget de fonctionnement de la commune. Il faut dès maintenant réagir et appeler au civisme et au respect du bien commun. Le conseil municipal va devoir réfléchir à une protection de ce lieu avec entre autre une vidéo-surveillance pour dissuader les auteurs de ces dégradations.

Rubrique Culture

La Mairie de
Limogne
Quercy vous présente **Vos soirées PLUS**

Salle culturelle **LA HALLE**
Saison culturelle 2015 – 2016
Spectacles à 20h30 sauf indication contraire

- 19 Février 2016 : « soirée Latino et Tango » avec démonstration de dans e de tango
- 18 Mars 2016 : polyphonies corses, Cie Médicinas (Albi) : « Chant en trio »
- 22 Avril 2016 : dans e, nouvelle création, Cie Rouge à Rêves (Saint Céré) : « Pierre, Paul, Jacques »
- 13 Mai 2016 : soirée Jazz, Groupe « Pulcinella », Les productions du vendredi (Toulouse)
- 10 Juin 2016 : cirque et théâtre de rue, Cie Ahoui (Toulouse) : « Instants de Cirque »

▪ carte blanche à Jean Claude Drouot: date à déterminer

Réservation ouverte à l'office de tourisme de La Banque Limogne au 05.65.24.34.28 ou 05.65.31.50.08

+ vos autres rendez-vous en partenariat avec la Mairie

- 13 février 2016 à 18h : Concert / goûter musical, école de musique Tinte'âme'art
- 16 avril 2016 : Festival ÉCOLOT TOI-MÊME
- 21 mai 2016 à 20h30 : Concert, Choeur de Figeac
- 5 juin 2016 : Chants à l'église, Choeur de Villefranche de Rouergue
- 21 juin 2016 : Fête de la musique à Limogne

Autres animations : <http://www.mairielimogne.fr/>

Renseignements : Mairie de Limogne en Quercy 05 65 31 5001 mairie.limogne@wanadoo.fr



Reprise du **cinéma** le 5 février à 21h. avec le film « Compostelle - Le chemin de la vie » précédé d'une animation autour du chemin de Compostelle dès 19h30.

L'office de tourisme Lalbenque-Limogne



La saison estivale s'est terminée avec deux manifestations qui resteront dans les mémoires de celles et ceux qui y ont participé.

Le 27 septembre, la 5ème Balade Gourmande organisée par l'OT a conduit une centaine de personnes à parcourir à pied, à VTT ou à cheval les chemins de Limogne et Lugagnac, agrémenté de poses de découvertes de produits locaux tels que fromage de chèvre, canard, safran ...

Le samedi 3 octobre, malgré un ciel peu clément, la première édition de l'opération « Mille mains à la pâte pour le chemin de Compostelle » organisée par l'OT et l'association de Découverte et de Sauvegarde du Patrimoine de Limogne, a rassemblé quelques 450 personnes pour redonner de son lustre à cet illustre chemin, et une trentaine de bénévoles pour l'organisation.

Au terme de cette belle journée, quelques 10 040 mètres de chemin ont été débroussaillés, 83 éboulements reconstruits, 704 mètres de murs restaurés, 23 éléments de patrimoine mis en valeur (puits, fontaines, cabanes, etc...).

Un montage de photos souvenirs verra le jour sous peu.

Un grand bravo à tous ceux qui ont fait que cette journée fut un succès, et rendez-vous l'année prochaine pour la 2ème édition le samedi 8 octobre 2016.

Place à la saison hivernale et à ses marchés aux truffes et toutes les animations :

Ils ont repris les mardis à Lalbenque et les vendredis à Limogne-en-Quercy. Les mardis également, l'Office de Tourisme propose, sur réservation, ses traditionnelles Journées Truffe, le matin 10h avec une vidéo commentée, et à 15h un cavage avec un cochon, qui remporte toujours un franc succès.

Dans le cadre du label « Stations Vertes » à Limogne, l'Office de Tourisme est associé dans la démarche qualité à engager pour maintenir et développer les critères de qualité de ce label.

Heures d'ouverture des deux bureaux d'accueil :

Lalbenque : lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h-12h30 et 14h-17h30
mercredi 14h-17h30 et samedi 9h-12h30

Limogne : mardi, mercredi, jeudi et vendredi 9h-12h30 et 14h-17h30
mercredi 14h-17h30, samedi 9h-12h30, dimanche 9h30-12h30.

Notez sur vos agendas :

Assemblée Générale de l'Office de Tourisme Lalbenque-Limogne le jeudi 28 janvier 2016 à 18h30, à Limogne à la Halle suivie d'un apéritif dînatoire.

Moment important dans la vie de l'association, nous comptons sur la présence de tous les acteurs du tourisme et de toutes personnes intéressées.

Les administrateurs et le personnel vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016.

*La Présidente,
Catherine REBIERE*



Cette année 2015 aura encore été riche en surprises, en sorties et en divertissements :

Outre les chanteurs, les musiciens, les danseurs, le cirque qui sont venus nous distraire par leur spectacle, les résidents ont pu profiter de propositions en tout genre.

Ainsi le 10 mars nous avons fêté le carnaval avec les enfants de l'école St Joseph.

Des grands lotos, dont les résidents sont très friands, ont été organisés et mis en place grâce à l'aide de bénévoles et de certaines familles qui se sont prêtés au jeu au mois d'avril et au mois de décembre.

Une initiation gratuite à la mosaïque a intéressé une bonne partie des résidents au mois de mai. Ils ont pu réaliser des objets de décoration grâce à une artiste dévouée.

Les familles et les bénévoles ont été invités à un repas avec nos aînés dans le patio de l'établissement. Une journée riche en convivialité et en échanges le 30 mai.

Depuis 4 ans nous entretenons une collaboration avec l'animatrice du site de Rulhe. Chaque année nous nous rencontrons lors d'une après-midi. Dans ce cadre nous avons été invités à un de leur loto le 4 juin. Nous nous y sommes rendus avec le mini bus de Limogne. Chaque résident participant est revenu avec un ou plusieurs lots.

Le conseil général nous a alloué une prime pour un travail fait en 2013 autour de l'occitan au cinéma. Avec celle-ci nous avons pu faire profiter tous les résidents d'un repas extérieur autour d'aligot géant le 15 juin.

Au mois de septembre nous avons profité du beau temps pour sortir. Nous avons visité le musée de Cuzals le 4. Grâce au mini bus de la commune nous avons pu partir avec 7 résidents et le pique nique de midi. Nous nous sommes replongés dans les souvenirs le temps d'une journée. Toujours sous le soleil nous sommes repartis pour une autre journée à Bouziés où nous avons mangé au restaurant et fait une ballade en bateau sur le Lot le 21.

Le 5 octobre nous avons visité la salle culturelle du village. Nous avons invité les familles à pousser les fauteuils de leur parent jusqu'au cœur du village, c'est donc nombreux que nous avons pu profiter des explications et des démonstrations de ce nouvel équipement.

Le 2 novembre un de nos résidents grandement aidé par sa petite fille nous ont permis de percer le secret de la fabrication du pastis sans oublier la dégustation.

Enfin nous avons terminé l'année avec les réjouissances des fêtes:

Le 18 décembre, résidents, employés, bénévoles et les familles ont fait honneur au gargantuesque goûter de Noël.

Le 22 décembre, ce sont les bénévoles du secours catholique qui nous ont fait la surprise de nous proposer des confiseries, des pâtisseries mais aussi de l'accordéon et des chants pour une après midi pleine de convivialité et de gaîté.

L'EHPAD est un lieu de vie toujours en mouvement où se croisent toutes les générations du village.

Cet établissement est toujours prêt à recevoir mais aussi à donner des moments d'échange.

Les résidents font parti intégrante de la vie des Limognais et Limognaises.

A livre ouvert

Bibliothèque municipale

15 chemin des grèzes 46260 Limogne en Quercy

téléphone : 05 65 31 78 88

alivreouvert@wanadoo.fr

L'association « A livre ouvert » aide à la gestion, à l'animation et aux orientations de la bibliothèque de Limogne.



Ouverture au public : mercredi 14h30-18h30, jeudi 14h30-18h30,
samedi 10h-12h30

PRÊT GRATUIT DE LIVRES, REVUES, CD : Fonds propre adultes et enfants (18000 documents) et prêt bibliobus (1000 documents changés deux fois par an). L'inscription à la bibliothèque correspond à l'adhésion à l'association. Espaces adultes, multimédia, et bel espace jeunesse, coins lecture et transats pour les bébés.

ACCÈS INTERNET : Connexion 2 Mégas aux jours et heures d'ouverture, 0,50 € /30 min

INITIATION INTERNET ET BUREAUTIQUE : le mercredi après-midi, le jeudi soir et un samedi sur deux sur inscription

ACCÈS À LA PLATEFORME de ressources numériques

Rappel : Ressources numériques en bibliothèque

Cette plateforme est accessible 24h/24h et 7j/7j au domicile des lecteurs à partir du site <http://bdp46mediatheques.fr>. C'est une réelle opportunité pour notre bibliothèque rurale, éloignée, entre autres, des salles de cinéma, et qui propose peu de DVD, de CD ou de presse magazine ou d'autoformation. Ce service nous donne la possibilité de proposer une offre culturelle complète, riche et diversifiée au pour tous les publics à moindre coût pour la collectivité. Autant de facilités pour rentrer de manière concrète dans le numérique, domaine très plébiscité par le public.

Vous avez envie depuis votre domicile

- de regarder un film ou un documentaire (3000 films, 30 nouveaux titres par mois)
- d'écouter de la musique (Music Me sans pub)
- de lire des livres adultes et jeunesse : des romans (Albin Michel, Métailié, Au Diable vauvert, Carnet Nord, Bragelonne, Galaade, des documentaires (Eyrolles, Fleurus...), des bandes dessinées (Dargaud, Dupuis, Le Lombard...) à lire sur tablette ou écran.
- d'apprendre une langue étrangère pour adultes et pour enfants (différents niveaux d'apprentissage), de vous préparer au permis de conduire avec le code de la route, de suivre des conférences scientifiques, une visite virtuelle de musées, du soutien scolaire...

- de profiter d'un espace sécurisé réservé aux enfants : avec une sélection de musique (enfance et musique), de films, dessins animés et documentaires, d'histoires interactives et de jeux ludoéducatifs (Tibao, Dragons et compagnie...)
- ou encore vous initier à l'utilisation des supports nomades tels que la liseuse ou la tablette multimédia ? Nous pouvons d'ailleurs vous prêter une liseuse.

N'attendez plus, c'est désormais possible ! Nous pouvons d'ailleurs vous prêter une liseuse.

Pour bénéficier de cette offre légale, il suffit d'être inscrit à la bibliothèque, qui vous donnera des identifiants.

Ces services expérimentaux sont offerts à 7 bibliothèques du Lot depuis septembre 2013 grâce au soutien financier de la DRAC.

Nous avons créé un site pour la bibliothèque (sur votre moteur de recherche, tapez « bibliothèque de Limogne »)

A partir de ce site, vous pouvez accéder à notre catalogue, consulter les nouveautés, et si vous êtes inscrit à la bibliothèque, réserver un ouvrage en ligne, voir vos emprunts, les prolonger si nécessaire. Vous pouvez aussi accéder au blog qui vous dit tout sur l'association.

Vous avez également accès au catalogue de la Bibliothèque départementale, mais pour réserver, vous devez vous adresser à votre bibliothèque.

Autres activités

Toute l'année, la bibliothèque accueille des élèves en périscolaire, pour des animations autour du papier, du graphisme, de l'écriture et du patrimoine local.



Nous avons accueilli Christophe Wargny autour de son livre : « La carte, la crème et les hannetons : un village normand dans les années 50 »

Ce fut une rencontre chaleureuse avec le public qui eut plaisir à partager ses propres histoires.

Christophe Wargny, Limognais d'adoption, historien, éditeur, journaliste, maître de conférence en sciences de l'information, directeur de la communication au Conservatoire national des arts et métiers, conseiller du président haïtien Aristide (avant de prendre définitivement ses distances en 2000 en dénonçant les dérives de son régime), commissaire d'exposition, animateur d'une ONG et citoyen et humaniste engagé, et... fils d'instituteurs, raconte dans ce livre, avec tendresse et humour, son enfance dans une Normandie rurale.

Projets

Journée de l'écriture, ateliers d'écriture, de langues, nuit du court métrage, ou film d'animation...

Nous accueillerons avec plaisir de nouveaux bénévoles voulant s'investir sur un projet culturel de territoire.

Le bureau vous souhaite une bonne année et de bonnes lectures !

Découverte et sauvegarde du patrimoine

Le fait marquant pour notre association en 2015 fut sûrement la participation à la journée « mille mains à la pâte » du 3 Octobre. Partie prenante dans l'organisation de cette grande opération portée par l'office de tourisme Lalbenque-Limogne, les adhérents épaulés par de nombreux sympathisants ont apporté leur savoir-faire et leur motivation pour que cette journée soit une réussite. Les 430 participants enthousiastes en redemandent, ce qui a conduit le comité d'organisation à programmer une 2ème édition le samedi 8 Octobre 2016. Nous en reparlerons.



Localement, l'association poursuit son travail de reconstruction de murets : A Malecargue, au mas de Litre, chemin des crêtes. Sur le chemin piétonnier de Cassoule, l'équipe du lundi va venir à bout de la tâche et redonner à ce sentier un charme certain.

A l'extérieur, nous avons été amenés à intervenir pour encadrer des groupes locaux à Espagnac-Ste Eulalie, à Orniac, à Cuzals et, récemment, à Paillas sur la commune de Lalbenque.

Nous sommes également sollicités dans la mise en place de circuits de randonnée. Ainsi, le circuit des dolmens va être labellisé mais aussi devenir sentier d'interprétation sur les mégalithes dans le cadre d'un projet du Parc Naturel Régional. Notre collaboration est également effective pour le maintien et la valorisation du bien « chemin de Compostelle » inscrit au patrimoine mondiale et culturel de l'Unesco.

Pour 2016, je souhaite à tous nos adhérents actuels ou futurs, une excellente santé pour continuer à préserver et sauvegarder notre riche patrimoine.

Le président , Yves Lacam



La Gym G.V. « J'y vais »

Pour la saison 2015-2016, l'association de Gymnastique GV J'YV de Limogne compte 30 adhérents. Les cours ont lieu tous les lundis sous la direction de Anne notre professeur, hors période des vacances scolaires et se déroulent en deux parties ;

- 18h30 à 19h30 Exercices cardio et renforcement musculaire
- 19h30 à 20h00 Relaxation et étirements

L'activité est accessible à tous et se déroule dans une ambiance conviviale.

A la rentrée de Septembre, les cours ont repris dans la nouvelle salle « La Halle », ce qui nous permet d'évoluer dans d'excellentes conditions.

Pour commencer la Nouvelle Année, nous avons eu le plaisir de partager le verre de l'amitié.

Pour la troisième édition, une « Journée Nature » aura lieu le **samedi 21 Mai au départ de Limogne.**

Surveillez l'affichage pour plus de détails.



Pour tout contact, appeler le 06 38 81 58 80.

Martine Hamon martine.hamon57@orange.fr

Les Restos du Coeur



Le centre des restos du cœur présent à Limogne depuis 25 ans a ouvert ses portes le 02 décembre 2015 pour les 16 semaines de la 31ème campagne d'hiver nationale.

Situés dans des locaux mis à disposition par la mairie de Limogne, nous sommes rattachés au siège départemental du Lot comme les 19 autres centres du département.

La vocation des 8 bénévoles est d'accueillir chaleureusement les bénéficiaires limognais, mais aussi des communes environnantes, afin de leur distribuer gratuitement une aide alimentaire durant toute l'année après inscription et étude de leur situation.

C'est autour d'un café que chacun est reçu inconditionnellement, nous mettons aussi à disposition de tous un coin bibliothèque ainsi qu'un vestiaire.

Les denrées alimentaires distribuées nous sont livrées de l'entrepôt de Cahors, produits provenant du national, dons de l'Europe, de l'état, grandes surfaces, résultat des « opérations chariot » d'octobre et mars et nous avons la chance de recevoir des légumes du chantier d'insertion des « jardins du cœur » de Cahors.

Le centre est ouvert tous les mercredis de 14 heures à 16 heures jusqu'au 16 mars, mais également toutes les 3 semaines environ le reste de l'année.

Les bénévoles de Limogne seront présents pour la prochaine « opération chariot » les 11 et 12 mars à Cahors.

Nous acceptons avec plaisir livres et vêtements et de nouveaux bénévoles seraient bienvenus.

Renseignements : responsable du centre au 06 78 99 26 45

Trufficulteurs du Causse de Limogne

En matière de production trufficole, les années se suivent mais ne se ressemblent pas...

Dans le passé, il y avait des bonnes années et des moins bonnes et, parfois, pas de truffe du tout ! Cependant, les bonnes années étaient plus nombreuses que les autres. Actuellement, ce serait plutôt le contraire. Le réchauffement climatique en est-il la cause ? Il est reconnu que la production est liée à la pluviométrie de l'été. En effet, la truffe naît en Mai-Juin, se développe en Juillet, Août, voire Septembre et mûrit à partir de Décembre.

Cet été, nous n'avons eu guère de pluie du 15 juin au 10 Août et Juillet a été particulièrement chaud : les truffes qui étaient nées n'ont pas résisté et nous nous retrouvons avec une maigre production. Les techniques d'arrosage peuvent compenser quelque peu mais ne valent pas une bonne pluie et sont difficiles à mettre en œuvre sur notre causse.

La truffe est donc rare et chère .

Pour les amateurs de plats à la truffe, il faut savoir qu'avec vingt à cinquante grammes de truffe (donc avec un budget raisonnable) on peut agrémenter un plat à la truffe.

Pour les trufficulteurs, il restera l'espoir de meilleures récoltes dans le futur avec, pour cela, la nécessité de continuer à bien entretenir leurs plantations.

Le président : Yves Lacam

La Chorale Chantier Voix

La pratique du chant choral permet de créer de la beauté ensemble...

C'est la motivation profonde de notre chorale CHANTIER VOIX créée en 1999 à Limogne sous la direction de Claire Gérardon. Notre répertoire comprend des chants du monde et des chants sacrés.

Cette année, suite à des difficultés financières , nous avons organisé le 3 octobre une soirée de soutien au profit de l'association à la salle culturelle « La Halle » de Limogne en Quercy. Cette soirée a accueilli les groupes « zelliges » et « en joï » ainsi que la chorale elle-même, tous bénévoles !

Le bilan a été très positif, tant sur le plan financier qu'humain, et nous vous en remercions.

Grâce à vous tous (artistes, choristes, mairie, amis, public etc...), nous avons pu combler notre déficit et recruter de nouveaux choristes.

Ces nouveaux venus insufflent une nouvelle énergie dans notre chorale et nous nous en réjouissons. Bienvenue à eux !

Si vous aussi voulez nous rejoindre pour chanter, même en cours d'année, appelez Claire Gérardon au 05 65 24 34 76 ou venez directement sur place essayer.

Nous répétons de façon hebdomadaire, les mercredis, de 19h45 à 21h45 (hors vacances scolaires), à l'école publique de Limogne en Quercy.

Venez nombreux !



Causse Sud 46



Le Football Club Causse Sud 46 est aujourd'hui dans sa 12^{ème} année d'existence et compte actuellement plus d'une centaine de licenciés.

Ce sont cette année 8 équipes qui portent nos couleurs.

Pour les seniors, nous avons cette année 2 équipes engagées.

Après un début de saison quasi-parfait pour l'équipe 1, les résultats ont été un peu plus décevants en novembre. Le bilan général est toutefois très encourageant et tout reste possible pour la phase retour.



A noter que nos 2 équipes sont actuellement toujours qualifiées en coupe du Lot.

L'École de Foot compte 6 équipes de jeunes où nous couvrons désormais toutes les catégories, des U7 aux U17 (en partenariat avec les clubs de Cajarc-Cenevières et Gréalou).

Après une trêve bien méritée, les entraînements de l'École de Foot reprennent leur rythme normal, sur les installations de Cajarc (le mardi pour les U 13 et U 15, mercredi pour les U 17) et Limogne (le mercredi à 17h pour les plus jeunes).

Bien que nous en soyons déjà à mi-saison, nous sommes toujours prêts à accueillir de nouveaux joueurs, jeunes (dès l'âge de 5 ans) ou un peu moins jeunes.

Nous vous attendons nombreux pour soutenir nos couleurs, les samedis à Limogne, Varaire et Cajarc et les dimanche à Limogne ou Varaire.

Dates à retenir : Repas POULE FARCIE le samedi 30 janvier 2016 à Varaire.
TOURNOI de l'Ecole de Foot, le dimanche 15 mai 2016 à Limogne

La Boule de Limogne

Suite à l'assemblée générale du 22/11/2015, le bureau a été reconduit, à savoir :

PrésidentsFrancis ASTRUC et Michel COLONGES

TrésorierGérard PERGET

SecrétaireAlain BOULPICANTE

Secrétaire adjoint.....Jacky ODDOLAYE

En 2015, la Société a organisé

3 concours officiels inter . ; 2 concours amicaux doublettes

Nous avons participé au challenge des clubs (bons résultats).

CONCOURS DE LA SAISON 2016

En officiel (licence obligatoire) :

Lundi de Pâques : 28 Mars 2016 inter doublettes

Jeudi 19 Mai 2016, retraités 55 ans et +

Dimanche 04 Septembre 2016 inter doublettes

En amical (ouvert à tous) :

jeudi 14 juillet 2016 et lundi 15 août 2016 en doublettes

Nous participons aussi au championnat des clubs Vétérans , sur 10 journées (jeudi), entre le 10 Avril et le 25 Septembre. Championnat des clubs séniors .

Tous les mardis, nous organisons le « challenge des Commerçants » en doublettes par tirage au sort (merci à tous les partenaires pour votre apport financier qui nous ont permis d'acquérir des tenues).

Nous vous rappelons que la Boule de Limogne est ouverte à tous de la catégorie Minimales aux vétérans, venez donc nous rejoindre au boulodrome de Bel Air, quatre après midi par semaine ainsi que les jours fériés (mardi, jeudi, samedi, dimanche après midi) . Le meilleur accueil vous sera réservé .

Les membres du bureau ainsi que tous les licenciés vous souhaitent une bonne année.

VIVE LA BOULE DE LIMOGNE. On vous attend !

Remue-Méninges

L'association "Remue- Méninges"organise , tous les lundis après- midi, à partir de 14H30, à la Maison des associations, des réunions où l'on joue au scrabble, en duplicate. Un ordinateur permet d'assurer les tirages et de donner tous les résultats possibles.

Les séances sont très sympathiques, avec juste ce qu'il faut d'esprit de compétition et dans une ambiance d'amitié .

A bientôt pour un essai !

La présidente: Monique Bories

Les chemins du Yoga

L'association **LES CHEMINS DU YOGA** propose une pratique en mouvement, fluide, accessible à tous, permettant de lâcher les tensions musculaires, articulaires, pour que l'énergie vitale circule plus librement. Elle entraîne une détente du système nerveux, un apaisement mental et guide vers une présence centrée, reliée à la profondeur de soi.

«Une prise de conscience de la respiration, une libération dans les différents espaces corporels, pour un retour à plus de vitalité. Des pratiques progressives de concentration développant le regard intérieur, la perception au-delà des apparences, l'aptitude au silence», explique les professeurs Véronique Tedesco, et Brigitte Bierman enseignantes depuis 2010.

Les horaires :

A Limogne à la salle des associations :

MARDI Soir de 19 h 00 à 20 h 30 avec Brigitte Bierman,

MERCREDI Soir de 18 h 00 à 19 h 30 avec Véronique Tedesco

JEUDI Matin de 9 h 30 à 11 h 00 Avec Brigitte Bierman.

Pour tout renseignement, on peut contacter Véronique Tedesco au 06 18 95 03 32 ou Brigitte Bierman au 06.22.95.92.12

Internet : <http://quercyyoga.jimdo.com/>



L'amicale des pompiers

Le corps des sapeurs-pompiers de la commune se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2016. Qu'elle soit pleine de bonheur, santé et porteuse de bonnes nouvelles.

Au niveau opérationnel, le centre de secours a effectué 238 sorties cette année pour différentes raisons : secours à personne, feux de bâtiments, feux urbains, feux de broussailles, opérations diverses, accidents de circulation.

L'amicale vous remercie de répondre présents lors des manifestations qu'elle vous propose :

- Loto d'hiver : le dimanche 7 février - Salle culturelle de Limogne
- Brocante et vide-grenier : le 8 mai à partir de 9h00 autour du stade de Limogne
- Repas et bal des pompiers : le 14 juillet à partir de 19h00 au centre de secours de Limogne
- Loto d'été : le 20 juillet à 20h30 au centre de secours de Limogne



Stéphane MAZET

Aventure et Bien-Être

Magali et Clément, nouveaux arrivants à Limogne décident de partager leurs passions respectives en créant en septembre 2015 l'association Aventure et Bien-être. Elle regroupe déjà 12 adhérents autour de la pratique du Yoga, de la relaxation et du VTT.

Les activités ont lieu toutes les semaines durant le printemps et l'automne. Le mercredi après midi et samedi matin pour le VTT et le jeudi soir pour le yoga.

Le côté aventure : c'est avec l'École de VTT. Les sorties sont au départ de Limogne et alentours. Pour les enfants/ado, c'est le mercredi après-midi, équipé de leur VTT+casque, nous partons à la découverte du causse, de sa nature et de son patrimoine. C'est l'occasion de se dépenser, d'apprendre à mieux utiliser son VTT avec de ateliers ludiques et surtout de bien rigoler !! Le samedi, c'est plutôt pour les Adultes avec comme principaux objectifs la rando et une progression technique.

Le côté bien-être : c'est avec un yoga de l'énergie, fluide et dynamique (Le yoga Prana Vinyasa) sur fond musical, le jeudi soir à la salle des associations. Ce type de yoga s'adresse à tout le monde, quelque soit votre niveau car les cours sont évolutifs et chacun progressera à sa vitesse. Grâce à ses nombreuses formations, Magali vous fera voyager dans le monde du bien être. Ces cours vous apporteront relaxation, renforcement musculaire, étirement, fluidité et apaisement..

Magali est également coach de vie certifiée par l'Institut International de Genève, basée à Limogne-en-quercy au Mas de Coutal.

Le coaching est toutefois possible à distance par téléphone ou grâce à Skype par exemple :

« Je travaille essentiellement avec des particuliers pour tout ce qui a rapport avec les transitions de vie : les orientations scolaires, les jeunes actif à la recherche d'un emploi, ceux qui changent de métiers ou de lieu de vie, les actifs dans leur dernière année d'activité, les retraités ...

Je vous accompagne dans ces périodes de questionnement afin de trouver ensemble les clés d'un changement épanouissant. Je me concentre notamment sur l'exploration de ce qui vous passionne, vous motive et vous permet étape par étape de bâtir un plan d'actions afin de mieux vivre votre nouvelle orientation. » (Tarifs privilégiés pour les adhérents.)

Pour cette année 2016, l'association organise le premier Festival « Les Arts de la relaxation » le dimanche 22 Mai dans la Salle Culturelle de la Halle. Une journée d'exploration, de rencontre et de partage autour de diverses pratiques de bien-être comme la relaxation, la danse libre, différentes formes de Yoga, Tai Chi et auto-massage chinois, une initiation au Shiatsu, à la réflexologie...

Sous formes de petits ateliers de 45 min, les intervenants vous proposeront leurs outils pour pouvoir se détendre, se libérer des tensions du quotidien et être plus à l'écoute de son corps. Tarifs Découverte journée : 20 euros. Possibilité de manger sur place à la Cazelle une assiette vitalité.

Info/inscriptions : Yoga/ Coaching/ Festival : Magali - 06 37 44 38 36 – magalispa@me.com

VTT : Clément - 06 70 06 80 38 – clement.bras@wanadoo.fr

Vous pouvez aussi suivre l'actualité sur les pages Facebook : Yoga en Quercy et VTT en Quercy

Suite à l'assemblée générale du 14 janvier dernier, un nouveau bureau a été élu. Jacqueline ARENAS en assure la présidence.

Comme à l'accoutumé l'APCL, Association de Promotion du Causse de Limogne, présentera cette année encore ses 3 salons :

- son salon photo du 23 avril au 1er mai 2016
- son salon des arts du 23 juillet au dimanche 31 juillet 2016
- et son salon Loisirs et créations du samedi 22 octobre au dimanche 30 octobre 2016.

L'entrée à ses 3 salons sera gratuite.

Ils se dérouleront à la Halle de Limogne.



Le Club Photo de l'APCL

**IMAG'IN
LIMOGNE**

Club photo de
Limogne en Quercy
APCL

<http://www.imag-in-limogne.fr> clubphotolimogne@gmail.com 05 65 40 70 25



Le club photo IMAG'IN LIMOGNE de l'APCL (Association pour la Promotion du Causse de Limogne) se réunit tous les quinze jours, le jeudi à 18h00 à la maison des associations de Limogne. Prochaine rencontre le 4 février.

Pour tout renseignement : <http://www.imag-in-limogne.fr/index.php> - clubphotolimogne@gmail.com

- A noter dans votre agenda : **le Salon de la Photo du 23 Avril au 1er Mai 2016 à LA HALLE de Limogne**

Le Cercle de l'Amitié



Au cours de l'année 2016, le calendrier du Cercle de l'Amitié propose, outre les séances hebdomadaire de gymnastique, les goûters anniversaires trimestriels, et les différents jeux de cartes, scrabble, activités créatrices (tricotage et travaux d'aiguille) qui se déroulent deux jeudis par mois, un repas « estofinado », un déjeuner-spectacle au cabaret « l'Ange Bleu » près de Bordeaux, un loto, une journée à Sarlat et la Roque Gageac, une soirée « grillades », un voyage en Sicile, un déjeuner « gratounade de canard », un repas dit « fin de saison » et un repas de fin d'année.

Ces manifestations ouvertes à tous les adhérents permettent de se retrouver dans un climat de détente et de bonne humeur.

Aussi, le Cercle de l'Amitié souhaitant promouvoir davantage ses actions invite le lecteur à venir découvrir ses activités, un accueil sympathique lui sera réservé.

La secrétaire, Michèle Carella

FNACA

Un nouveau bureau pour la Fnaca cantonale



Vendredi 30 octobre à 10 h 30, avait lieu à la Bergerie à Marroule, l'assemblée générale de la Fnaca du comité de Limogne. Robert Fouillade, président, a ouvert la séance en accueillant les adhérents venus nombreux.

Après la présentation des différents rapports et le vote de ceux-ci, le président départemental, Jean Doumecq a évoqué les activités sur le département et à l'échelon national. Michel Larguille, président de l'Udac du Lot, a fait le point sur les activités de l'UDAC du Lot et sur le secteur de Figeac. Les adhérents se sont ensuite exprimés sur des questions diverses : retraite de combattant, G F O. Médaille Militaire en attente, etc.

Au moment du renouvellement du bureau Daniel Hereil a annoncé, pour des raisons personnelles, qu'il ne se représentait pas comme trésorier.

L'assemblée a procédé au vote du nouveau bureau : président, Robert Fouillade ; vice-président, Christian Oulés ; secrétaire, Michel Valentin ; secrétaire adjoint, Michel Colonges ; trésorier, Marcel Costes ; trésorier adjoint, Michel Colonges. Responsable juridique et social, Michel Colonges ; responsable des œuvres sociales et veuves, Raymonde Marconnier et Jeannette Bach ; responsable Gage, Robert Fouillade ; porte-drapeau, Marcel Costes, Gérard Neulat et Jean-Claude Agrech.

P.S. : Nous venons d'apprendre que, par décret du 9 Novembre 2015 (JO du 10 Novembre 2015), la Médaille Militaire est concédée à notre camarade Gérard Neulat de Laramière.

Félicitations !

Robert Fouillade



Être chasseur au XXIème siècle

On entend parfois dire que tout porteur de fusil et / ou membre d'une association de chasse est un chasseur dont la seule activité est de tuer du gibier.

Ce genre de raccourci donne une image caricaturale et incomplète de la chasse.

Il existe, en France, une Charte respectée par tous les adeptes d'une chasse raisonnable.

Cette charte précise principalement :

- Que la chasse se réalise « *tant dans le respect d'autrui que de l'animal chassé* »
- Qu'elle « *participe à la défense des habitats et à l'amélioration de la biodiversité* »
- Que le chasseur « *veille à maintenir l'harmonie entre l'homme et son milieu et à parfaire jour après jour son savoir dans les sciences de la nature* »
- Qu'il « *va à la rencontre de tous les intervenants dans les milieux naturels* »
- Qu'il « *améliore sans cesse les conditions de sécurité ... tant pour les non-chasseurs que pour les chasseurs* »
- Qu'il « *donne du temps à la formation et à l'accompagnement des futurs chasseurs* ».

De plus, le chasseur accomplit d'autres missions (ou y collabore) :

- La participation à toutes les instances qui, de près ou de loin, sont concernées par la faune
- La protection des espèces et des habitats et le maintien de l'équilibre agro-Sylvio-cynégétique
- Le piégeage des nuisibles
- Le suivi sanitaire des populations
- La lutte contre le braconnage
- La protection des cultures
- Un effort de pédagogie tout public (expositions, salons, temps périscolaires).
- Ainsi n'est pas chasseur qui veut ou qui croit.

Véhiculer une image de la chasse ou penser l'incarner implique qu'on s'assure d'en respecter les multiples facettes.

Défendre ou attaquer la chasse impose d'abord que l'on la définisse bien dans toutes ses missions.

Le site internet de la Fédération des Chasseurs du Lot, ouvert aux chasseurs et au grand public, vous permettra de découvrir la diversité des activités de la chasse et des missions qu'elle assure.

Pour réaliser toutes ces tâches, notre association du rallye Bel Air a besoin de sang neuf et vous invite à nous rejoindre pour participer à la convivialité associative dans notre village.

Site de la Fédération : Taper www.chasse-nature-midipyrénées.fr puis choisir votre département

Le bureau du Rallye Bel Air

Les nouveaux Limognaises et Limognais

- Rachel Fournier et son fils Ewan résident Rue de Cénevières depuis début novembre.
- Jacques et Marie-Odile Sion ont emménagé Rue de Lescure courant novembre.
- Jenifer François et Pierre-Jean Faggiani habitent Rue de Cénevières depuis mi-décembre.

Les nouvelles activités

Prochainement, Mme Laura Giraud, orthophoniste, s'installera à Limogne. Vous pouvez déjà la contacter au 06.48.79.46.34.

Les décès

La municipalité présente ses condoléances aux familles touchées.

- **Yvette Mabile**, née Cambou, décédée le 4 août à l'âge de 74 ans
- **Nicole Dupont**, née Hugennell, décédée le 20 novembre à l'âge de 61 ans
- **Clarisse Gavin**, née Olié, décédée le 23 novembre à l'âge de 98 ans
- **Claudine Colonges**, née Lamolie, décédée le 28 novembre à l'âge de 88 ans

C'est avec tristesse que nous avons également appris les décès de :

- **Patrice Kerbrat** survenu le 27 juillet à Castres à l'âge de 44 ans
- **Jeanne Conduché**, née Duthil, survenu le 10 octobre à Satillieu à l'âge de 95 ans
- **Simone Gasc** survenu le 1er décembre à Villefranche de Rouergue à l'âge de 91 ans

Les naissances

Nous sommes heureux de vous annoncer la venue au monde de :

- **Hugo**, né le 8 septembre, fils de Paul Papaix et Noémie Leglise
- **Mila**, née le 21 décembre, fille de Loïc Rey et Ambre Decarnin

Les mariages

Avec nos compliments et tous nos vœux de bonheur à :

- **Daniel Boulland** et **Béatrice Combes** le 5 septembre

A propos de

Limogne
infos

Le bulletin municipal que vous tenez entre les mains a été entièrement conçu, écrit, illustré et imprimé par les élus et les employés municipaux, à la mairie de Limogne, avec le concours des associations de notre village.

Ce journal est le vôtre, donnez-nous votre avis, n'hésitez pas à nous écrire, à nous adresser un courriel. **Email :** mairie.limogne@wanadoo.fr

Site web :

www.mairie-limogne.fr

Adresse :

9 Place de la Mairie
BP 2
46260 Limogne en Quercy

Tél : 05.65.31.50.01

Fax : 05.65.24.34.93



L'intégralité de ce bulletin municipal est édité sur du papier 100% recyclé.





Mairie de Limogne

Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, **sauf** les après-midis des mardis et jeudis. Tél : 05.65.31.50.01

Le recensement militaire des jeunes

concerne tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Cette démarche obligatoire est à effectuer à la mairie du domicile dans les 3 mois suivant le 16ème anniversaire

Permanence Trésorerie

Un accueil est assuré par un agent le vendredi matin de 10h à 12h. au 1er étage de la mairie.

En dehors de cette permanence, veuillez prendre contact avec la trésorerie principale de Lalbenque au 05.65.31.60.31

Assistante sociale du Conseil Général

Contact auprès du centre médico-social de St Géry
Tél : 05.65.53.47.70

Les rendez-vous ont lieu au 1^{er} étage de la mairie.

Permanence des élus du Conseil Départemental

la Conseillère Départementale Catherine Marlas vous propose une permanence le 1er mardi du mois de 17h. à 19h., au bureau situé au 1er étage de la mairie.

Marché aux truffes :

Il se déroule Place d'Occitanie,

- le dimanche à 10h30 précises pour la truffe d'été (juin-août)
- le vendredi à 10h30 précises pour la truffe d'hiver (déc.-mars)

Divagation des animaux

Arrêté municipal du 13 septembre 2005 :

Il est expressément défendu de laisser les chats et les chiens sur la voie publique seuls et sans maître. Défense est faite de laisser les chiens et les chats fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices, et ce sur tout le territoire de la commune.

Nuisances sonores

Extrait arrêté préfectoral permanent :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, ne peuvent être effectués que :

- Les dimanches et jours fériés entre 10h et 12h
- Les samedis entre 9h et 12h et entre 15h et 19h
- Les autres jours entre 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

Déneigement

Extrait arrêté municipal permanent du 24/12/2012 :

Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons.

Le nettoyage des voies publiques et privées consiste au raclage après chaque chute de neige, plusieurs fois par jour si cela est nécessaire. Ils doivent tenir soigneusement balayés les trottoirs au droit de leur façade, jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. S'il n'existe pas de trottoir, un espace de 1,50 mètre de largeur à partir du mur de façade devra être dégagé.

En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel ou de la sciure de bois devant leurs habitations.

Déchetterie de Limogne

Heures d'ouverture :

- Lundi et mardi : 14h à 18h
- Mercredi et vendredi : 9h à 12h
- Samedi : 14h à 17h

Fermeture les jeudis et dimanches.

Adresse : Z.A. de Rigounenque, derrière le stade.

Tél. : 05.65.31.49.23

Encombrants

Dépôt obligatoire à la déchetterie, y compris les végétaux.

Permanences d'aides aux travaux d'économie d'énergie

Une fois par mois, un agent du Conseil général (Ambassadeur de l'efficacité énergétique) assure cette permanence à la Mairie de Limogne-en-Quercy.

Elle concerne les propriétaires occupants ou bailleurs ayant des problèmes liés à l'énergie dans leur logement (difficulté pour chauffer, perte de chaleur, humidité...) et souhaitant réaliser des travaux. Ces travaux peuvent porter sur un changement de chaudière, du mode de chauffage, le remplacement des menuiseries ou l'isolation des murs et des combles.

Les aides sont très intéressantes et peuvent aller de 50 à 90% du coût total des travaux. Pour cela, il faut respecter 2 conditions : un gain énergétique d'au moins 25% après travaux et un revenu fiscal de référence à ne pas dépasser.

Prochaines permanences : Les lundis 8 février et 7 mars, de 10h à 12h, à la Mairie de Limogne-en-Quercy.

Voirie

Modification de la signalisation routière dans le bourg et mise en sens de circulation unique Rue du Château (Rue de Lugagnac → Av. de Cahors).

Tous à la TNT HD

A partir du 5 avril, la TNT passe en haute définition. Pensez à tester votre équipement avant cette date. <http://www.recevoirlatnt.fr/>

Ciné lot

Reprise des séances de cinéma à la Halle à partir du 5 février, chaque 1er vendredi du mois. Vous pouvez consulter la programmation sur internet : <http://www.cine-lot.com/>

Correspondants de presse

Si vous souhaitez faire insérer un article dans la presse locale afin de couvrir une animation ou un événement exceptionnel, vous pouvez contacter les correspondants locaux :

- **la Dépêche du Midi**
Bernard Garibal
Tél. : 06.20.12.37.63
Email : truffe.bg@orange.fr
- **le Villefranchois**
Paul Maître
Tél. : 06.50.88.65.97
Email : paulom4631@gmail.com



Conciliateur de justice

Permanence sur rendez-vous à Cahors le 3^e mercredi du mois. Contact auprès du Secrétariat de Mairie de Limogne ou Cahors.

CPAM

Le service d'accueil téléphonique, le 36 46, est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h, pour le prix d'un appel local. Également à votre disposition le service en ligne sur ame.li.fr, 7/7 jours, 24/24 heures. Les feuilles de soin devront être transmises à l'adresse suivante : CPAM du Lot - 238 rue Hautes-serre - 46015 CAHORS cedex 9

Soutien aux personnes

pour l'entretien de la maison et les gestes de la vie quotidienne :

• Lot Aide à domicile

Permanence le jeudi matin de 9h à 12h30 au 1^{er} étage de la mairie
Tél. : 0.805.69.69.46

• ADMR

Permanence le lundi matin de 9h à 12h30 au SSIAD 43, place des micocouliers. Contact M. Caillard, responsable de secteur
Tél : 06.88.97.96.49

3966 Allo Docteur

Service des patients pour permettre de trouver un médecin à l'écoute quand les cabinets médicaux sont fermés.

Don du sang

La prochaine collecte aura lieu à la Maison des Associations de 15h00 à 18h30 :

- Le mardi 26 juillet